

Le Guide de la Compétition FFT de Padel



Décembre 2019

SOMMAIRE



I - REGLES GENERALES ([Ici](#))

- I.1 - Les types compétitions
- I.2 - Les formules sportives
- I.3 - Les formats de jeu
- I.4 - Les nombres de matchs par jour / temps de repos

II - LE PROCESSUS D'HOMOLOGATION ([Ici](#))

- II.1 - L'homologation des Tournois
- II.2 - Les délais d'homologation
- II.3 - L'homologation des Championnats régionaux et départementaux par paires
- II.4 - L'homologation des Championnats par équipes

III - LES TOURNOIS ([Ici](#))

- III.1 - Règles de participation
- III.2 - Principes généraux
- III.3 - Les Cahiers des Charges des Tournois
 - III.3.a - CDC Tournois Seniors (Messieurs / Dames / Mixtes)
 - III.3.b - CDC Tournois +45 (Messieurs / Dames / Mixtes)
 - III.3.c - CDC Tournois Jeunes (Garçons / Filles / Mixtes)
- III.4 - Règles de Gestion



- III.5 – Gestion des WO
- III.6 – Prizes money et répartition des prix
- III.7 – En cas de non respect du Cahier des Charges

IV – LE CLASSEMENT ([Ici](#))

- IV.1 – Les principes du Classement
- IV.2 – Comment classer les paires
- IV.3 – Les Barèmes de points
- IV.4 – Les Assimilations de Classement

V – LES CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES 2020 ([Ici](#))

- V.1 – Les 18 Ligues régionales
- V.2 – Organisation sportive
- V.3 – Etats de résultats - Classement
- V.4 – Les Cahiers des Charges Interrégions et phase finale

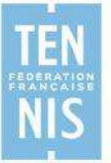
VI – LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS 2020 ([Ici](#))

- VI.1 – Les différentes phases des Championnats de France
- VI.2 – Les règles de participation
- VI.3 – Les Cahiers des Charges
- VI.4 – Règles particulières
- VI.5 – Le mode de qualification
- VI.6 – Classements et diffusion des listes
- VI.7 – Remplacement d'une paire WO



I – REGLES GENERALES

I.1 - LES TYPES DE COMPETITIONS



Il existe plusieurs types de compétitions au Padel :

1) les Championnats de France Seniors par paires :

- un Championnat Double Seniors Dames
- un Championnat Double Seniors Messieurs

2) les Championnats de France interligues Jeunes par équipes :

- un Championnat interligues garçons U14 / U16 / U18
- un Championnat interligues filles U14 / U16 / U18.

=> Une équipe, masculine ou féminine, est composée de 6 joueurs/ses :
2 joueurs/ses U14 + 2 joueurs/ses U16 + 2 joueurs/ses U18.

=> Chaque rencontre comprend 3 parties

3) les Championnats par équipes (interclubs), organisés par certaines ligues.
Chaque Ligue édicte son propre règlement. Il n'existe pas de championnats de France par équipes interclubs

I.1 - LES TYPES DE COMPETITIONS



4) les Tournois : il existe plusieurs types d'épreuves homologuées possibles :

- Doubles Messieurs Seniors
- Doubles Messieurs +45
- Doubles Dames Seniors
- Doubles Dames +45
- Doubles Mixtes Seniors
- Doubles Mixtes +45
- Doubles Jeunes Garçons 11/12 ans
- Doubles Jeunes Garçons 13/14 ans
- Doubles Jeunes garçons 15/16 ans
- Doubles Jeunes Garçons 17/18 ans
- Doubles Jeunes Filles 11/12 ans
- Doubles Jeunes Filles 13/14 ans
- Doubles Jeunes Filles 15/16 ans
- Doubles Jeunes Filles 17/18 ans

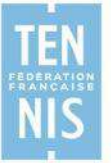
Pour rappel, la catégorie d'âge d'un joueur est calculée en soustrayant le millésime de l'année sportive à son année de naissance.

Exemple : pour l'année sportive 2020, qui débute le 01/09/2019 et se termine le 31/08/2020, un compétiteur « 45 ans et plus » est une personne née en 1975 ou avant.

Attention, au sein d'ADOC, les catégories d'âge n'existant pas informatiquement, merci de bien vouloir être très précis au niveau du libellé de votre tournoi (catégorie d'âge).

Pour 2020, la taxe d'homologation pour un tournoi de Padel, quelle que soit la catégorie d'âge, est de 26€

I.1 - LES TYPES DE COMPETITIONS



Il existe plusieurs catégories de tournois, en fonction des points et du prize money* distribués (cf. CDC Tournois et Barèmes de points), du plus faible au plus fort :

- P 25
- P 100
- P 250
- P 500
- P 1000
- P 2000

Quel que soit le type d'épreuve ou la catégorie d'âge, les tournois n'alimentent qu'un seul et même classement Padel : le Classement féminin pour les Dames / le Classement masculin pour les Messieurs.

* Aucun prize money ne peut être donné lors des épreuves jeunes (uniquement des lots)

I.2 - LES FORMULES SPORTIVES

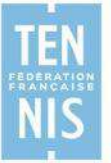


Il existe une multitude de formules possibles, ou de combinaisons de formules pour une compétition de Padel (poules, poules + tableau à départ en ligne, poules + tableau à entrées échelonnées, tableau à entrées échelonnées, Tournoi Multi Chances (TMC), poules suivies d'un TMC etc.).

Aussi, toutes les paires seront classées en fonction de leur rang obtenu à l'issue du Tournoi.

Quelle que soit la formule sportive choisie, 3 matchs minimum doivent être programmés pour chaque paire.

I.3 - LES FORMATS DE JEU



SUPPRESSION du NO-AD dans tous les formats de Jeu PADEL.

Seuls quatre formats de jeu sont utilisés au Padel :

Les Formats longs :

Format A : 3 sets à 6 jeux

Format B : 2 sets à 6 jeux, 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points

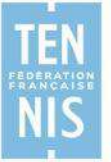
Les Formats courts :

Format C : 2 sets à 4 jeux, jeu décisif à 4/4, 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points

Format D : 1 set à 10 points (format réservé aux P 25 – Cf. CDC Tournois)

Tous les matchs, quel que soit le format, seront comptabilisés au même coefficient (coefficient 1) lors du calcul du classement.

I.4 - LES NOMBRES DE MATCHS PAR JOUR ET TEMPS DE REPOS



En fonction des formats de jeu utilisés au cours des compétitions, un joueur (*entendre par joueur : joueur ou joueuse*) est autorisé à disputer un nombre maximum de matchs par jour (*incluant toutes les épreuves auxquelles le joueur participe*):

Si 2 matchs par jour => Format au choix

Si 3 matchs par jour => 2 matchs maximum au Format A

Si 4 matchs par jour => aucun match au format A / 3 matchs maximum au format B

Si 5 matchs par jour => aucun match au format A / aucun match au format B

Pas plus de 5 matchs par jour autorisés (à l'exception du Format D utilisé pour les P 25 -cf.CDC)

Les temps de repos minimum, obligatoires, entre deux matchs :

2h00 après un match au format A

1h30 après un match au format B

45 mn après un match au format C

15 mn après un match au format D



II - LE PROCESSUS D'HOMOLOGATION

II.1 – L’HOMOLOGATION DES TOURNOIS



1) Le Club / la Structure Habilitée saisit sa demande d’homologation (P 25 à P 1000) directement dans l’application ADOC. Celle-ci est alors visible par la Ligue et par la FFT dans la Base Administrative fédérale.

2) Une fois la saisie de l’homologation validée par le club dans ADOC, un mail est automatiquement envoyé au Juge-Arbitre, qui doit alors valider sa désignation dans l’application Padel : <https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>

Attention : les tournois de Padel sont dirigés par des Juges-Arbitres de Padel, de niveau 2 ou 3 (il n’existe pas de niveau 1), soit des JAP2 ou JAP3. A partir du 1^{er} septembre 2020, soit pour les homologations millésimées 2021, il ne sera plus possible d’affecter informatiquement un JA Tennis à une homologation de Padel.

3) Une fois que le JAP a accepté sa désignation :

- La Ligue peut valider le tournoi (de P 25 à P 500 inclus)
- La FFT peut valider le tournoi P 1000 (les P 2000 sont directement saisis par la FFT)

4) Une fois que l’homologation est validée administrativement, soit par la Ligue, soit par la FFT, le tournoi est automatiquement et immédiatement publié sur l’Application Ten’Up (*application web et mobile à télécharger gratuitement*)

5) A l’issue du tournoi, le JAP saisit les résultats (dans un délai de 48h maximum), et clôture l’homologation dans l’application Padel. Les résultats remontent alors automatiquement dans les palmarès des compétiteurs et seront pris en compte dans le calcul du Classement.

II.2 - LES DELAIS D'HOMOLOGATION



P 25 :

2 semaines minimum avant le premier jour de la compétition

P 100 / P 250 / P 500 :

4 semaines minimum avant le premier jour de la compétition

P 1000 : Saisie sur ADOC avec les dates limites suivantes :

- le 30 septembre de l'année N-1 pour le premier semestre de l'année N
- le 31 mars de l'année N pour le second semestre de cette même année

Attention : impossibilité d'avoir deux tournois P 1000 simultanément, ou un tournoi P 1000 en même temps qu'une autre compétition nationale senior.

Le club organisateur doit saisir (dans ADOC) une demande d'homologation unique pour l'ensemble des épreuves du tournoi qu'il organise (3 épreuves maximum par homologation).

Si le Club ne respecte pas ce délai, seule la Ligue pourra alors accepter - ou non - de saisir l'homologation hors délai directement au sein de la base fédérale.

II.3 - L'HOMOLOGATION DES CHAMPIONNATS REGIONAUX & DEPARTEMENTAUX PAR PAIRES



Même principe que pour les tournois, sauf que c'est la Ligue ou le Comité qui saisit directement l'homologation au sein de la base fédérale.

Les Championnats Régionaux sont valorisés en catégorie P 1000.

Les Phases départementales qualificatives au Championnat Régional sont valorisées en catégorie P 250.

A noter qu'il n'existe aucune restriction de classement pour participer à ces Championnats (départementaux ou régionaux) qualificatifs au Championnat de France.

II.4 - L'HOMOLOGATION DES CHAMPIONNATS PAR EQUIPES (Interclubs)



L'organisation des Championnats par équipes interclubs est à la discrétion des Ligues.

Les règlements de ces Championnats (limitations de classements, formats des matchs etc.) sont établis par les Commissions Régionales de Padel.

Chaque Championnat par équipes interclubs, régional ou départemental, sera valorisé en P 100, P 250 ou P 500 maximum (décision Commission Régionale Padel).

Ces Championnats sont directement homologués au sein de la base fédérale par les Ligues, comme un tournoi, et les résultats impacteront le calcul du Classement pour les joueurs/ses bénéficiant de points.



III – LES TOURNOIS

III.1 – REGLES DE PARTICIPATION



Est autorisé(e) à disputer un tournoi de Padel :

- Tout joueur(se) licencié(e) à la FFT sur le millésime en cours, et disposant d'une licence de type 'C' (Club) ou 'W' (Web), portant la mention « Compétition autorisée »
- ET
- Faisant partie de la catégorie d'âge 11 ans et plus (né en 2009 ou avant)

Le joueur ou la joueuse doit présenter au JAP, le jour de son arrivée :

- ✓ une pièce d'identité officielle avec photographie
- ✓ son attestation de licence FFT

III.1. – REGLES DE PARTICIPATION



Les dames peuvent être autorisées (décision Club) à participer à des tournois messieurs, selon les règles suivantes :

- Possibilité d'inscrire une dame dans un tournoi messieurs, jusqu'aux P 500 inclus
- Possibilité, donc, d'avoir, dans un tournoi messieurs P 25, P 100, P 250 ou P 500 : une paire composée de 2 joueuses ; ou une paire composée d'une joueuse et d'un joueur ; ou une paire composée de 2 joueurs
- Equivalence de Classement à attribuer à une joueuse participant à un tournoi messieurs, pour l'établissement des poules et tableaux :

Une joueuse classée :

entre 1 et 20 => + 250 au classement Messieurs

entre 21 et 50 => + 800 au classement Messieurs

entre 51 et 100 => + 2000 au classement Messieurs

entre 101 et 500 => + 4000 au classement Messieurs

501 et plus => + 6000 au classement Messieurs

Exemple : une joueuse classée 23^{ème} française sera classée 823 (23 + 800) au classement Messieurs, et ce classement de 823 servira à calculer le poids de la paire.

Pour pouvoir participer à un tournoi, on raisonne par poids de paire (addition des deux classements des joueurs/ses) :

Exemple : la joueuse classée N°18 souhaite participer à un tournoi Messieurs P 250 avec un garçon classé 458^{ème}, le poids de la paire sera donc de : $(18 + 250) + 458 = 726$

Remarque : pour les épreuves Mixtes où seules sont autorisées des paires Mixtes composées obligatoirement d'une femme et d'un homme, inutile d'utiliser ces équivalences ; le poids de la paire sera tout simplement la somme des classements de la joueuse et du joueur dans leur classement respectif.

III.2. - PRINCIPES GENERAUX



- Chaque tournoi doit être juge-arbitré par un « JAP » (Juge Arbitre Padel) de niveau 2 minimum, physiquement présent pendant toute la durée de l'épreuve.
- Le JAP peut participer à l'épreuve du tournoi qu'il juge-arbitre, à l'exception des P 1000 et P 2000. Lorsqu'il prend lui-même part, en tant que joueur, au tournoi dont il a la responsabilité, il doit désigner un JAP suppléant, chargé d'assurer le bon déroulement du tournoi pendant la durée de sa/ses partie(s). *Dans ce cas, merci de bien vouloir communiquer au préalable le nom du JAP suppléant à votre Ligue & Président(e) de la Commission Régionale Padel.*
- Si le tournoi comporte moins d'équipes que prévues dans le Cahier des Charges, il sera rétrogradé en catégorie inférieure correspondant à ce nombre d'équipes. Attention : si moins de 4 paires inscrites, l'épreuve pourra avoir lieu mais ne sera pas homologuée.
- Si un prize money a été annoncé, il devra obligatoirement être distribué quel que soit le nombre de paires.
- Pour tous les types de tournois, les matchs de classement sont obligatoires : chaque paire doit avoir, au minimum, 3 matchs programmés.
- Les courts de compétition doivent proposer une hauteur libre de 7 mètres minimum, notamment pour les P 500, P 1000 et P 2000.
- Pour les P 500 et plus, il est conseillé de proposer un terrain central permettant les sorties. Il est également conseillé de mettre à disposition des joueurs un kinésithérapeute ainsi qu'une salle de musculation et d'échauffement. De même, un médecin ou un dispositif d'urgence doit être joignable rapidement.
- Les Tournois P 2000 du FFT PADEL TOUR font l'objet d'un Cahier des Charges spécifique. Le CDC est fourni directement aux clubs sélectionnés par la Fédération.

III.3.a - LES CAHIERS DES CHARGES - TOURNOIS SENIORS MESSIEURS



SENIORS MESSIEURS	P 25	P 100	P 250	P 500	P 1000
Prize Money	0 €	0 - 249 €	250 - 499 €	500 - 999 €	1000 - 1999 €
Homologation	2 sem. min	4 sem. min	4 sem. min	4 sem. Min	30/09 =>1 ^{er} sem. 31/03 => 2 ^{ème} sem.
Juge-Arbitre	JAP2	JAP2	JAP2	JAP2	JAP2 (joueur)
Nb Terrains min. (couverts ou extérieurs)	1	1	1	2	3
Arbitrage	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
Nb équipes min.	4	4	4	8	24
Dames autorisées	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Poids minimum de la Paire	4000 ou +	1000 ou +	400 ou +	Open	Open
Formule	Libre	Libre	TF ≥ 1/2 Finale	TF ≥ 1/4 Finale	TF 24
Format jeu	D (conseillé) ou C	A, B ou C	A, B ou C Finale : A ou B	A, B ou C < 1/2 F A ou B ≥ 1/2 F	A, B ou C < 1/4 F A ou B = 1/4 F & 1/2 F Finale = A
Balles neuves Epreuve principale	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain 3 / match ≥ 1/2 F	3 / terrain 3 / match ≥ 1/4 F	3 / match
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire Perdants ≥ 1/2 F	Obligatoire Perdants ≥ 1/4 F	Obligatoire ≥ 1/4 F
Nb matchs minimum programmés par paire	3	3	3	3	3
Durée maximum	Demi-journée ou soirée	2 jours	2 jours	3 jours	4 jours

III.3.a - LES CAHIERS DES CHARGES - TOURNOIS SENIORS DAMES



SENIORS DAMES	P 25	P 100	P 250	P 500	P 1000
Prize Money	0 €	0 - 249 €	250 - 499 €	500 - 999 €	1000 - 1999 €
Homologation	2 sem. min	4 sem. min	4 sem. min	4 sem. min	30/09 => 1 ^{er} sem. 31/03 => 2 ^{ème} sem.
Juge-Arbitre	JAP2	JAP2	JAP2	JAP2	JAP2 (joueuse)
Nb Terrains min. (couverts ou extérieurs)	1	1	1	2	2
Arbitrage	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
Nb équipes min.	4	4	4	8	12
Poids minimum de la Paire	400 ou +	200 ou +	Open	Open	Open
Formule	Libre	Libre	TF ≥ 1/2 Finale	TF ≥ 1/4 Finale	TF 12
Format jeu	D (conseillé) ou C	A, B ou C	A, B ou C Finales : A ou B	A, B ou C < 1/2 F A ou B ≥ 1/2 F	A, B ou C < 1/4 F A ou B = 1/4 F & 1/2 F Finale = A
Balles neuves Epreuve principale	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain 3 / match ≥ 1/2 F	3 / terrain 3 / match ≥ 1/4 F	3 / match
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire Perdantes ≥ 1/2 F	Obligatoire Perdantes ≥ 1/4 F	Obligatoire Perdantes ≥ 1/4 F
Nb matchs minimum programmés par paire	3 / paire	3 / paire	3 / paire	3 / paire	3 / paire
Durée max	Demi-journée ou soirée	2 jours	2 jours	3 jours	4 jours

III.3.a - LES CAHIERS DES CHARGES - TOURNOIS SENIORS MIXTES (1 Homme et 1 Femme obligatoirement)



SENIORS MIXTES	P 25	P 100	P 250	P 500	P 1000
Prize Money	0 €	0 - 249 €	250 - 499 €	Pas de P 500 ni de P 1000 mixte	
Homologation	2 sem. min	4 sem. min	4 sem. min		
Juge-Arbitre	JAP2	JAP2	JAP2		
Nb Terrains min. (couverts ou extérieurs)	1	1	1		
Arbitrage	Libre	Libre	Libre		
Nb équipes min.	4	4	4		
Poids minimum de la Paire	4000 ou +	1000 ou +	400 ou +		
Formule	Libre	Libre	TF ≥ 1/2 Finale		
Format jeu	Libre (D conseillé)	A, B ou C	A, B ou C Finales : A ou B		
Balles neuves Epreuves principale	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain 3 / match ≥ 1/2 F		
Balle neuves matchs de classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire Perdants ≥ 1/2 F		
Nb matchs minimum programmés par paire	3 / paire	3 / paire	3 / paire		
Durée max	Demi-journée ou soirée	2 jours	2 jours		

III.3.b - LES CAHIERS DES CHARGES - TOURNOIS +45 ANS MESSIEURS



+45 ANS MESSIEURS	P 25	P 100	P 250	P 500	P 1000
Prize Money	0 €	0 - 249 €	250 - 499 €	Pas de P 500 ni de P 1000 +45 Ans Messieurs	
Homologation	2 sem. min	4 sem. min	4 sem. min		
Juge-Arbitre	JAP2	JAP2	JAP2		
Nb Terrains min. (couverts ou extérieurs)	1	1	1		
Arbitrage	Libre	Libre	Libre		
Nb équipes min.	4	4	4		
Dames autorisées (+45 ans)	Oui	Oui	Oui		
Poids minimum de la Paire	4000 ou +	1000 ou +	Open		
Formule	Libre	Libre	TF ≥ 1/2 Finale		
Format jeu	D (conseillé) ou C	A, B ou C	A, B ou C Finale : A ou B		
Balles neuves Epreuve principale	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain 3 / match ≥ 1/2 F		
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire perdants ≥ 1/2 F		
Nb matchs min. obligatoire / paire	3	3	3		
Durée maximum	Demi-journée ou soirée	2 jours	2 jours		

III.3.b - LES CAHIERS DES CHARGES - TOURNOIS +45 ANS DAMES



+45 ANS DAMES	P 25	P 100	P 250	P 500	P 1000
Prize Money	0 €	0 - 249 €	250 - 499 €	Pas de P 500 ni de P 1000 +45 Ans Dames	
Homologation	2 sem. min	4 sem. min	4 sem. min		
Juge-Arbitre	JAP2	JAP2	JAP2		
Nb Terrains min. (couverts ou extérieurs)	1	1	1		
Arbitrage	Libre	Libre	Libre		
Nb équipes min.	4	4	4		
Poids min. de la Paire	400 ou +	200 ou +	Open		
Formule	Libre	Libre	TF > ½ Finale		
Format jeu	D (conseillé) ou C	A, B ou C	A, B ou C Finales : A ou B		
Balles neuves Epreuve principale	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain 3 / match ≥ 1/2 F		
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire perdantes ≥ 1/2 F		
Nb matchs minimum programmés par paire	3 / paire	3 / paire	3 / paire		
Durée max	Demi-journée ou soirée	2 jours	2 jours		

III.3.b - LES CAHIERS DES CHARGES - TOURNOIS + 45 ANS MIXTES (1 Homme et 1 Femme obligatoirement)



+45 ANS MIXTES	P 25	P 100	P 250	P 500	P 1000
Prize Money	0 €	0 - 249 €	250 - 499 €	Pas de P 500 ni de P 1000 +45 Ans Mixte	
Homologation	2 sem. min	4 sem. min	4 sem. min		
Juge-Arbitre	JAP2	JAP2	JAP2		
Nb Terrains min. (couverts ou extérieurs)	1	1	1		
Arbitrage	Libre	Libre	Libre		
Nb équipes min.	4	4	4		
Poids minimum de la Paire	4000 ou +	1000 ou +	Open		
Formule	Libre	Libre	TF ≥ 1/2 Finale		
Format jeu	Libre (D conseillé)	A, B ou C	A, B ou C Finales : A ou B		
Balles neuves Epreuves principale	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain 3 / match ≥ 1/2 F		
Balle neuves matchs de classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire perdants ≥ 1/2 F		
Nb matchs minimum programmés par paire	3 / paire	3 / paire	3 / paire		
Durée max	Demi-journée ou soirée	2 jours	2 jours		

III.3.c - LES CAHIERS DES CHARGES - TOURNOIS JEUNES GARCONS (11/12, 13/14, 15/16 ou 17/18 ans)



JEUNES GARCONS	P 25	P 100	P 250	P 500	P 1000
Prize Money	Pas de prize money	Pas de prize money	Pas de prize money	Pas de P 500 ni de P 1000 Jeunes garçons	
Homologation	2 sem. min	4 sem. min	4 sem. min		
Juge-Arbitre	JAP2	JAP2	JAP2		
Nb Terrains min. (couverts ou extérieurs)	1	1	1		
Arbitrage	Libre	Libre	Libre		
Nb équipes min.	4	4	4		
Jeunes Filles autorisées (de la cat. de l'épreuve)	Oui	Oui	Oui		
Poids min. de la Paire	4000 ou +	1000 ou +	Open		
Formule	Libre	Libre	TF ≥ 1/2 Finale		
Format jeu	D (conseillé) ou C	A, B ou C	A, B ou C Finale : A ou B		
Balles neuves Epreuve principale	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain 3 / match ≥ 1/2 F		
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire perdants ≥ 1/2 F		
Nb matchs minimum programmés par paire	3	3	3		
Durée maximum	Demi-journée ou soirée	2 jours	2 jours		

III.3.c – LES CAHIERS DES CHARGES – TOURNOIS JEUNES FILLES (11/12, 13/14, 15/16 ou 17/18 ans)



JEUNES FILLES	P 25	P 100	P 250	P 500	P 1000
Prize Money	Pas de prize money	Pas de prize money	Pas de prize money	Pas de P 500 ni de P 1000 Jeunes Filles	
Homologation	2 sem. min	4 sem. min	4 sem. min		
Juge-Arbitre	JAP2	JAP2	JAP2		
Nb Terrains min. (couverts ou extérieurs)	1	1	1		
Arbitrage	Libre	Libre	Libre		
Nb équipes min.	4	4	4		
Poids min. de la Paire	400 ou +	200 ou +	Open		
Formule	Libre	Libre	TF ≥ 1/2 Finale		
Format jeu	D (conseillé) ou C	A, B ou C	A, B ou C Finale : A ou B		
Balles neuves Epreuve principale	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain 3 / match ≥ 1/2 F		
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire perdantes ≥ 1/2 F		
Nb matchs minimum programmés par paire	3	3	3		
Durée maximum	Demi-journée ou soirée	2 jours	2 jours		

III.3.c - LES CAHIERS DES CHARGES - TOURNOIS JEUNES MIXTES (Obligatoirement un Garçon & une Fille)



JEUNES FILLES	P 25	P 100	P 250	P 500	P 1000
Prize Money	Pas de prize money	Pas de prize money	Pas de prize money	Pas de P 500 ni de P 1000 Jeunes Filles	
Homologation	2 sem. min	4 sem. min	4 sem. min		
Juge-Arbitre	JAP2	JAP2	JAP2		
Nb Terrains min. (couverts ou extérieurs)	1	1	1		
Arbitrage	Libre	Libre	Libre		
Nb équipes min.	4	4	4		
Poids min. de la Paire	4000 ou +	1000 ou +	Open		
Formule	Libre	Libre	TF > ½ Finale		
Format jeu	D (conseillé) ou C	A, B ou C	A, B ou C Finale : A ou B		
Balles neuves Epreuve principale	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain 3 / match ≥ 1/2 F		
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire perdantes 1/2 F		
Nb matchs minimum programmés par paire	3	3	3		
Durée maximum	Demi-journée ou soirée	2 jours	2 jours		

III.4 – REGLES DE GESTION : P 25 aux P 1000 inclus



- Le Juge-Arbitre Padel arrête la liste des paires engagées et constitue les poules/tableaux. Il est libre de fixer la date limite d'inscription. Pour les P 1000 uniquement, il est libre de prévoir ou non des WC dans son tableau.
- Des qualifications sont possibles : le nombre de paires qualifiées est déterminé par le JAP.
- Des paires peuvent être directement qualifiées pour une phase (phase finale par exemple, sous forme de poules ou de tableau). Ces paires ne peuvent alors en aucun cas être moins bien classées (poids) que la meilleure paire participant à la phase précédente.
- Des Lucky Losers peuvent être autorisés entre les qualifications et le tableau final, dans l'optique de le compléter au mieux.
- Des Lucky Losers sont également autorisés à partir des 1/8èmes de finale. Le Comité de Tournoi peut, sur proposition du juge-arbitre, décider, dans l'intérêt de la Compétition, de substituer à la paire vainqueur défaillante, la paire que cette dernière vient de battre. La paire vainqueur défaillante est alors considérée comme battue par forfait par la paire qu'elle aurait dû rencontrer. La paire 'Lucky Loser' n'obtiendra que les points du tour auquel elle a perdu. Si elle accepte de continuer la compétition, elle ne pourra en aucun cas obtenir plus de points. En revanche, si elle passe le ou les tours suivant(s), elle obtiendra le prize money en fonction de sa ou ses victoires supplémentaire(s).

Cette disposition n'est pas applicable avant les 1/8èmes de finale (sauf entre l'épreuve de qualification et le tableau final du tournoi)

- Si un Classement est publié moins de 72h avant le début de la Compétition (qualifications comprises), le Juge-Arbitre est libre d'utiliser ce dernier Classement publié, ou non.
- En cas de mauvais temps, le tournoi pourra se prolonger au-delà des délais fixés, sans que cette prolongation ne puisse en aucun cas excéder 2 journées. Pour toute demande de report, veuillez vous rapprocher de votre Ligue.
- Les fins de tableaux intermédiaires et les épreuves de consolation (matches de classement) des différentes épreuves du tournoi doivent être terminées dans les mêmes délais que l'épreuve principale du tournoi.

III.4 – REGLES DE GESTION : P 25 aux P 1000 inclus



Constitution des poules et tableaux :

Au Padel, toutes les paires doivent être ordonnées de 1 à N par ordre de poids, et placées dans les différentes phases de la compétition en fonction de cet ordre, afin que celles-ci soient équilibrées au mieux sportivement.

En fonction de la formule sportive retenue (enchaînement de tableaux, ou poules + tableau + tableau final, ou poules + tableau final), les paires seront :

- soit numérotées en tant que Tête de Série (TS)
- soit numérotées et affectées à un groupe de paires.

Constitution des tableaux :

Seules les TS 1 et 2 sont placées de part et d'autre du Tableau (TS 1 en bas du tableau). Toutes les autres paires sont placées par tirage au sort.

- Tirage au sort pour placement des TS 3 et 4
- Tirage au sort pour placement des TS 5 à 8 (ou groupe 5 à 8 si uniquement 4 TS)
- Tirage au sort pour placement des TS 9 à 16 (ou groupe 9 à 16 si uniquement 8 TS)
- Tirage au sort pour placement des paires du « groupe 17 à 24 »
- Tirage au sort pour placement des paires du « groupe 25 à 32 »

Lorsque des paires qualifiées intègrent le Tableau final et donc le dernier groupe, elles sont alors reversées dans ce groupe, mais ne peuvent se rencontrer dès le 1^{er} tour du TF.

III.4 – REGLES DE GESTION : P 25 aux P 1000 inclus



Constitution des poules :

Lors de la constitution des poules, 2 TS sont obligatoires par poule ; le placement des autres paires se fera soit par la méthode du « serpentín », soit par une « répartition par rang », soit par tirage au sort intégral.

=> la méthode du « serpentín » : exemple, 4 poules de 4 paires, classées par ordre de poids décroissant de 1 à 16, et positionnées obligatoirement de la manière suivante :

A	B	C	D	
1	2	3	4	1 étant la paire la plus forte
8	7	6	5	
9	10	11	12	
16	15	14	13	

A poids égal entre deux ou plusieurs paires, un tirage au sort est effectué.

=> la méthode de « partition par rang » : on constitue autant de groupes qu'il y a de rangs ou positions dans les poules. Exemple : 4 poules de 4 paires ; les 16 paires sont classées par poids décroissant. Les paires 1 à 4 seront positionnées par tirage au sort au rang 1, les paires 5 à 8 positionnées par tirage au sort au rang 2, et ainsi de suite. Cette méthode offre plus de combinaisons tout en respectant les « forces » des paires.

A	B	C	D	
1 à 4	1 à 4	1 à 4	1 à 4	placement dans les poules par tirage au sort
5 à 8	5 à 8	5 à 8	5 à 8	placement dans les poules par tirage au sort
9 à 12	9 à 12	9 à 12	9 à 12	placement dans les poules par tirage au sort
13 à 16	13 à 16	13 à 16	13 à 16	placement dans les poules par tirage au sort

A poids égal entre deux ou plusieurs paires (groupes), un tirage au sort est effectué.

III.4 – REGLES DE GESTION : P 25 aux P 1000 inclus



Constitution des poules :

=> Par « tirage au sort », tout en respectant obligatoirement 2 TS par poule.

Exemple toujours de 4 poules de 4 paires, classées par ordre de poids décroissant de 1 à 16. On positionne les équipes de 1 à 8 soit par la méthode du « serpentín » soit par la méthode de « partition par rang », de manière à respecter 2 TS par poule.

Les équipes 9 à 16 sont ensuite placées par tirage au sort.

A	B	C	D	
1 à 4	1 à 4	1 à 4	1 à 4	Méthode « Serpentin » ou « Partition par rang » pour les équipes 1 à 8
5 à 8	5 à 8	5 à 8	5 à 8	
9 à 16	9 à 16	9 à 16	9 à 16	Tirage au sort intégral des équipes 9 à 16 sur les rangs 3 et 4
9 à 16	9 à 16	9 à 16	9 à 16	

A poids égal entre deux paires, un tirage au sort est effectué.

III.4. - REGLES DE GESTION : P 1000 uniquement



- > Inscription : date limite fixée au lundi précédant le tournoi.
- > Le JAP doit impérativement sélectionner les paires en fonction du dernier Classement FFT connu
- > Les Qualifications peuvent comporter un nombre indéterminé de paires.
- > Si un nouveau Classement FFT paraît entre la date limite d'inscription et le début de la compétition, c'est ce nouveau classement qui servira à la détermination des Têtes de Série
- > Composition du Tableau - des Règles précises sont à appliquer pour déterminer le nombre de paires qualifiées dans le Tableau Final d'un P 1000, le nombre de Wild Cards et de TS :

TABLEAU FINAL	12 (Dames)	16	24	32	48	64
Nb minimum de paires directement admises	10	12	20	24	36	48
Nb paires Qualifiées (maximum)	2	4	4	8	12	16
Nb Wild-Cards TF possible (maximum)	1	2	2	4	6	8
Nombre de têtes de série	4	4	8	8	16	16

Attention, les nombres de paires qualifiées indiquées dans le tableau sont des *maxima* : si le nombre de paires qualifiées diminue, alors le nombre de paires directement admises dans le tableau augmente en conséquence.

Même principe concernant les WC, il s'agit de nombres maximum de WC possibles : si vous n'utilisez pas toutes vos WC, vous devez alors augmenter le nombre de paires directement admises dans le Tableau Final, le nombre de paires qualifiées diminuant en conséquence.

III.5 – GESTION DES WO (toutes catégories)



En cas de défaite(s) par WO en Poule, les joueurs de la paire marqueront les points du rang final obtenu au sein de leur poule.

En cas de défaite par WO dans un tableau après le 1^{er} match joué, les joueurs de la paire ayant déclaré WO ne marqueront pas les points qui auraient dû leur être attribués pour le tour considéré. Ils marqueront les points du tour précédent.

Si une équipe ne dispute aucun match (poule ou tableau), elle ne sera pas classée et ne figurera pas dans l'état de résultats.

En cas de refus de disputer un match de classement, la paire sera alors classée au dernier rang du tournoi. Il est en effet obligatoire de disputer les matchs de classement proposés par l'Organisateur. Une tolérance est acceptée pour les perdants des 1/4 de finale des P 1000 : si une paire ayant perdu en 1/4 de finale d'un P 1000 ne souhaite pas disputer les matchs de classement elle sera alors classée en rang 8.

Attention, il est interdit de s'inscrire à 2 tournois simultanément.

Par conséquent, un joueur amené à déclarer forfait sur l'un des deux tournois auxquels il est inscrit, risque des sanctions disciplinaires. Le Juge-Arbitre du tournoi pourra établir, dans ce cas, une « Fiche de Pénalité » qu'il transmettra à la Commission Régionale des Litiges de la Ligue dans laquelle s'est déroulé le Tournoi.

III.6 - PRIZE MONEY



La répartition du prize money (en numéraire) reste à la discrétion des Organisateurs, sous réserve toutefois de certaines règles :

- Tout prix annoncé doit être attribué, quels que soient le nombre et le classement des paires engagées, et même si le tournoi ne va pas jusqu'à son terme, auquel cas les prix doivent être partagés entre les joueurs restant en course, compte tenu de l'avancement du tableau.

Remarque : la présence d'un joueur à la cérémonie de remise des prix n'est pas obligatoire. Si une paire perd, par exemple, en 1/4 de finale la veille de la dernière journée, les joueurs de cette paire ne sont en rien obligés de revenir le lendemain pour recevoir leur prix : celui-ci doit alors leur être remis au moment de leur départ du Club.

Pour rappel, aucun prize money ne peut être distribué pour les tournois Jeunes

- Toute paire qui, sauf excuse reconnue valable par le Comité de Tournoi, ne dispute pas sa chance jusqu'à la fin du tournoi (match de classement), peut perdre de ce fait tout droit au prix, à la condition que ce tournoi ait eu lieu dans les délais fixés par le calendrier.

III.6 - PRIZE MONEY



- Toute paire dont l'un des joueurs est reconnu blessé à l'issue d'une partie qu'elle a gagnée, qu'elle soit ou non remplacée pour la suite du tournoi, doit se voir remettre le prix auquel elle peut prétendre du fait de sa victoire. La paire remplaçante éventuelle se verra remettre, outre le prix résultant de sa défaite, toute différence de prix provenant d'éventuelles victoires ultérieures.

- Dans les épreuves de consolation ou fins de tableaux intermédiaires, la valeur du premier prix doit être inférieure à celle du dernier prix de l'épreuve principale. En revanche, des lots identiques peuvent être attribués pour un tableau intermédiaire et un tableau final ; ainsi le vainqueur d'un tableau intermédiaire peut recevoir des lots plus importants que le quart de finaliste du tableau final par exemple.

III.6 - PRIZE MONEY : Répartition des prix

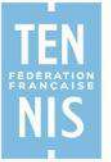


Voici la répartition des prix que nous vous conseillons, sachant toutefois que la répartition du prize money est déterminée par l'Organisateur de la compétition.

Remarque : de manière à valoriser les matchs de classement, obligatoires, il est aussi possible de tenir compte des rangs finaux des paires pour la distribution du prize money.

P 100	Répartition en % par paire	<i>Exemple : 200€ de prize money</i>
Vainqueur	65%	130 € / paire
Finaliste	35%	70 € / paire
P 250 & P 500	Répartition en % par paire	<i>Ex : P250 / 400€ de prize money</i>
Vainqueur	50%	200 € / paire
Finaliste	25%	100 € / paire
Demi-Finalistes	12,5% (x2)	50 € / paire
P 1000	Répartition en % par paire	<i>Ex : 1000 € de prize money</i>
Vainqueur	32%	320 € / paire
Finaliste	20%	200 € / paire
Demi-Finalistes	12% (x2)	120 € / paire
Quarts de finalistes	6% (x4)	60 € / équipe

III.7 - EN CAS DE NON RESPECT DU CAHIER DES CHARGES



Les règles sportives édictées dans ce document s'imposent aux clubs et structures habilités désireux d'organiser des tournois de Padel homologués.

Aussi, si le cahier des charges n'est pas respecté, la Commission Régionale de Padel pour les P25, P 100, P 250 & P 500, ou la Commission Fédérale de Padel pour les P 1000, pourra prendre des sanctions à l'encontre du Club, notamment pour les prochains tournois que le Club souhaiterait organiser.

Si vous rencontrez une difficulté particulière dans l'organisation de votre Tournoi, merci de bien vouloir en référer le plus tôt possible à votre Ligue.



IV – LE CLASSEMENT

IV.1 - LES PRINCIPES DU CLASSEMENT



Le Classement de Padel est un classement « glissant », qui tient compte, pour chaque joueur, de ses 10 meilleurs résultats obtenus au cours des 12 derniers mois.

Naturellement, si un joueur ne totalise *pas plus* de 10 résultats au cours des 12 derniers mois, ses résultats sont additionnés.

Le Classement de Padel est informatisé et publié chaque lundi suivant le 15 du mois. Il tient compte des tournois dont la date de fin est comprise dans les 12 derniers mois.

Exemple : le Classement de novembre 2019, a été publié le lundi 18 novembre, et a tenu compte des résultats enregistrés lors des tournois dont la date de fin était comprise entre le 1^{er} novembre 2018 et le 31 octobre 2019.

Il existe deux classements de Padel, un classement masculin et un classement féminin.

Compte tenu de la possibilité pour les dames de participer à certaines compétitions messieurs, il n'y a pas de classement mixte.

Toutes les épreuves mixtes s'étant jouées en 2019 impacteront les classements féminin et masculin à compter du mois de février 2020.

IV.1 - LES PRINCIPES DU CLASSEMENT



Le classement de Padel est individuel. Il s'agit d'un rang de 1 à N.

Pour calculer le poids d'une paire, il faut additionner les classements (rankings) des 2 joueurs. *Il faut bien additionner les classements et non le total des points de chaque joueur.*

Un joueur Non Classé Padel aura un classement égal au dernier joueur du classement français + 1.

Exemple : si le dernier joueur classé est N° 7.500, une paire composée de deux joueurs Non Classés aura un poids équivalent à $7.501 + 7.501 = 15.002$

Une joueuse Non Classée Padel aura un classement Dames égal à la dernière joueuse du classement français + 1 ; et un classement Messieurs égal à la dernière joueuse du classement français + 1 + 6000 (cf. règles d'équivalences III.1)

Donc plus le poids de la paire est faible, plus l'équipe est forte.

En cas d'égalité de poids, le Juge-Arbitre procédera à un tirage au sort.

IV.2 - COMMENT CLASSER LES PAIRES



Le nombre de points attribués aux joueurs dépend de la catégorie de l'épreuve et du rang obtenu par la paire. La catégorie de l'épreuve détermine le nombre maximum de points qui sera attribué à la paire vainqueur (25 points à une paire vainqueur d'un P 25, 100 points à une paire vainqueur d'un P 100 etc.).

Si l'absence de matchs de classement ne permet pas de départager deux ou plusieurs paires, celles-ci seront classées au même rang et obtiendront alors le même nombre de points (*rang le moins avantageux correspondant au tour de tableau*).

Si le Tournoi ne comporte qu'une seule poule, il est possible, dans ce cas, de départager des paires en tenant compte de leur différence de sets et/ou de jeux gagnés.

En revanche, si le Tournoi comporte deux ou plusieurs poules, des paires classées au même rang au sein de leur poule respective ne seront en aucun cas départagées en fonction de la différence de sets et/ou de jeux gagnés au sein de leur poule.

Exemple : épreuve à 4 poules de 4 paires, les paires classées 3^{èmes} et 4^{èmes} de poules ne sont pas qualifiées pour le Tableau Final, et ne disputent pas de matchs de classement supplémentaires :

*=> Les 4 paires 3^{èmes} de poules seront classées ex-aequo au rang 12
(et non au rang 9)*

*=> Les 4 paires 4^{èmes} de poules seront classées ex-aequo au rang 16
(et non au rang 13)*

S'il n'y a pas de matchs de classement pour certains rangs, les joueurs des paires ex-aequo marqueront le nombre de points correspondant à leur tour de Tableau - ou à leur position dans la poule, comme décrit ci-avant.

IV.3 - LES BAREMES DE POINTS



	Rang	P 25	Rang	P 100	Rang	P 250	Rang	P 500	Rang	P 1000	Rang	P 2000
VAINQUEUR	1	25	1	100	1	250	1	500	1	1000	1	2000
FINALISTE	2	23	2	80	2	200	2	400	2	800	2	1600
<i>Si match de classement</i>	<i>3</i>	<i>21</i>	<i>3</i>	<i>75</i>	<i>3</i>	<i>180</i>	<i>3</i>	<i>360</i>	<i>3</i>	<i>720</i>	<i>3</i>	<i>1440</i>
DEMI-FINALISTE	4	19	4	72	4	160	4	325	4	650	4	1300
<i>Si matchs de classement</i>	<i>5</i>	<i>18</i>	<i>5</i>	<i>70</i>	<i>5</i>	<i>148</i>	<i>5</i>	<i>295</i>	<i>5</i>	<i>590</i>	<i>5</i>	<i>1180</i>
	<i>6</i>	<i>17</i>	<i>6</i>	<i>65</i>	<i>6</i>	<i>140</i>	<i>6</i>	<i>280</i>	<i>6</i>	<i>560</i>	<i>6</i>	<i>1120</i>
	<i>7</i>	<i>16</i>	<i>7</i>	<i>63</i>	<i>7</i>	<i>133</i>	<i>7</i>	<i>265</i>	<i>7</i>	<i>530</i>	<i>7</i>	<i>1060</i>
QUART DE FINALISTE	8	15	8	60	8	125	8	250	8	500	8	1000
<i>Si matchs de classement</i>	<i>9</i>	<i>14</i>	<i>9</i>	<i>58</i>	<i>9</i>	<i>110</i>	<i>9</i>	<i>220</i>	<i>9</i>	<i>440</i>	<i>9</i>	<i>880</i>
	<i>10</i>	<i>13</i>	<i>10</i>	<i>55</i>	<i>10</i>	<i>105</i>	<i>10</i>	<i>210</i>	<i>10</i>	<i>420</i>	<i>10</i>	<i>840</i>
	<i>11</i>	<i>12</i>	<i>11</i>	<i>53</i>	<i>11</i>	<i>100</i>	<i>11</i>	<i>200</i>	<i>11</i>	<i>400</i>	<i>11</i>	<i>800</i>
	<i>12</i>	<i>11</i>	<i>12</i>	<i>50</i>	<i>12</i>	<i>95</i>	<i>12</i>	<i>190</i>	<i>12</i>	<i>380</i>	<i>12</i>	<i>760</i>
	<i>13</i>	<i>10</i>	<i>13</i>	<i>48</i>	<i>13</i>	<i>90</i>	<i>13</i>	<i>180</i>	<i>13</i>	<i>360</i>	<i>13</i>	<i>720</i>
	<i>14</i>	<i>9</i>	<i>14</i>	<i>45</i>	<i>14</i>	<i>85</i>	<i>14</i>	<i>170</i>	<i>14</i>	<i>340</i>	<i>14</i>	<i>680</i>
	<i>15</i>	<i>8</i>	<i>15</i>	<i>43</i>	<i>15</i>	<i>80</i>	<i>15</i>	<i>160</i>	<i>15</i>	<i>320</i>	<i>15</i>	<i>640</i>
1/8EME DE FINALISTE	16	7	16	40	16	75	16	150	16	300	16	600
<i>Si matchs de classement</i>	<i>17</i>	<i>6</i>	<i>17</i>	<i>38</i>	<i>17</i>	<i>68</i>	<i>17</i>	<i>135</i>	<i>17</i>	<i>270</i>	<i>17</i>	<i>540</i>
	<i>18</i>	<i>5</i>	<i>18</i>	<i>35</i>	<i>18</i>	<i>65</i>	<i>18</i>	<i>130</i>	<i>18</i>	<i>260</i>	<i>18</i>	<i>520</i>
	<i>19</i>	<i>4</i>	<i>19</i>	<i>33</i>	<i>19</i>	<i>63</i>	<i>19</i>	<i>125</i>	<i>19</i>	<i>250</i>	<i>19</i>	<i>500</i>
	<i>20</i>	<i>3</i>	<i>20</i>	<i>30</i>	<i>20</i>	<i>60</i>	<i>20</i>	<i>120</i>	<i>20</i>	<i>240</i>	<i>20</i>	<i>480</i>
	<i>21</i>	<i>2</i>	<i>21</i>	<i>28</i>	<i>21</i>	<i>58</i>	<i>21</i>	<i>115</i>	<i>21</i>	<i>230</i>	<i>21</i>	<i>460</i>
	<i>22</i>	<i>1</i>	<i>22</i>	<i>25</i>	<i>22</i>	<i>55</i>	<i>22</i>	<i>110</i>	<i>22</i>	<i>220</i>	<i>22</i>	<i>440</i>
	<i>23</i>	<i>1</i>	<i>23</i>	<i>23</i>	<i>23</i>	<i>53</i>	<i>23</i>	<i>105</i>	<i>23</i>	<i>210</i>	<i>23</i>	<i>420</i>
	<i>24</i>	<i>1</i>	<i>24</i>	<i>20</i>	<i>24</i>	<i>50</i>	<i>24</i>	<i>100</i>	<i>24</i>	<i>200</i>	<i>24</i>	<i>400</i>
	<i>25</i>	<i>1</i>	<i>25</i>	<i>18</i>	<i>25</i>	<i>40</i>	<i>25</i>	<i>80</i>	<i>25</i>	<i>160</i>	<i>25</i>	<i>320</i>
	<i>26</i>	<i>1</i>	<i>26</i>	<i>15</i>	<i>26</i>	<i>38</i>	<i>26</i>	<i>75</i>	<i>26</i>	<i>150</i>	<i>26</i>	<i>300</i>
	<i>27</i>	<i>1</i>	<i>27</i>	<i>12</i>	<i>27</i>	<i>35</i>	<i>27</i>	<i>70</i>	<i>27</i>	<i>140</i>	<i>27</i>	<i>280</i>
	<i>28</i>	<i>1</i>	<i>28</i>	<i>10</i>	<i>28</i>	<i>33</i>	<i>28</i>	<i>65</i>	<i>28</i>	<i>130</i>	<i>28</i>	<i>260</i>
	<i>29</i>	<i>1</i>	<i>29</i>	<i>8</i>	<i>29</i>	<i>30</i>	<i>29</i>	<i>60</i>	<i>29</i>	<i>120</i>	<i>29</i>	<i>240</i>
	<i>30</i>	<i>1</i>	<i>30</i>	<i>5</i>	<i>30</i>	<i>28</i>	<i>30</i>	<i>56</i>	<i>30</i>	<i>110</i>	<i>30</i>	<i>220</i>
	<i>31</i>	<i>1</i>	<i>31</i>	<i>3</i>	<i>31</i>	<i>26</i>	<i>31</i>	<i>52</i>	<i>31</i>	<i>105</i>	<i>31</i>	<i>210</i>
	1/16EME DE FINALISTE	32	1	32	2	32	25	32	50	32	100	32
1/32ème de Finaliste ou Qualifs	<i>33 et plus</i>	1	<i>33 et plus</i>	1	<i>33 et plus</i>	5	<i>33 et plus</i>	10	<i>33 et plus</i>	20	<i>33 et plus</i>	40

IV.4 - LES ASSIMILATIONS DE CLASSEMENT

Règles



Des Assimilations de Classement peuvent être délivrés à certains joueurs étrangers, ou à certains joueurs français, de manière à ce que leur classement reflète au mieux leur niveau de jeu.

Ces assimilations peuvent être délivrées sous certaines conditions.

Les joueurs étrangers concernés :

- les joueurs étrangers disposant d'un Classement significatif dans leur pays d'origine,
- les joueurs disposant d'un très bon classement au plan international (ranking WPT).
- les joueurs classés, ou ayant été classés, au minimum à $+2/6$ au tennis en France - il n'est pas tenu compte des classements de tennis « présumés » - (cf. grille ci-après).

Les joueurs français concernés :

- les joueurs ayant évolué en Equipe de France de Padel.
- les joueurs disposant (ou ayant disposé) d'un classement significatif au plan international (ranking WPT).
- les joueurs classés, ou ayant été classés, au minimum $+2/6$ au tennis (cf. grille ci-après)

Pour toute demande d'assimilation, merci de bien vouloir contacter Mme Dominique Narodetzki : dnarodetzki@fft.fr

IV.4 - LES ASSIMILATIONS DE CLASSEMENT

Grilles d'assimilation



Les Joueurs classés, ou qui ont été classés au tennis au minimum à +2/6, peuvent bénéficier d'une assimilation de Classement Padel.

Cette assimilation sera donnée en fonction de la grille suivante, et en tenant compte de leur expérience au Padel.

DAMES		MESSIEURS	
<i>+3/6 au moins</i>	<i>Pas d'assimilation possible</i>	<i>+3/6 au moins</i>	<i>Pas d'assimilation possible</i>
+2/6	551 à 600	+2/6	1501 à 1700
+1/6	501 à 550	+1/6	1301 à 1500
0	451 à 500	0	1101 à 1300
-2/6	401 à 450	-2/6	901 à 1100
-4/6	351 à 400	-4/6	751 à 900
-15	301 à 350	-15	601 à 750
TOP 60	251 à 300	TOP 100	451 à 600
TOP 40	201 à 250	TOP 60	301 à 450
1ère Série	150 à 200	1ère Série	250 à 300

IV.6 - LES ASSIMILATIONS DE CLASSEMENT

Durée de validité



Compte tenu de la mensualisation du Classement de Padel, une assimilation de Classement est valable 1 an à compter de sa date d'émission.

Si un joueur dispose de moins de 10 tournois dans son palmarès au moment d'un Calcul de Classement, mais que, malgré ce nombre de tournois inférieur à 10, son Classement calculé est meilleur que son assimilation, le joueur entre alors naturellement dans le « ranking », et son classement sera calculé les mois suivants.

Par ailleurs, dès qu'un joueur a participé à 10 tournois minimum sur une période de 12 mois consécutifs, son assimilation n'est plus valable et il entre naturellement dans le Calcul du Classement.



V – LES CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES 2020

V.1 - LES 18 LIGUES REGIONALES



La FFT est composée de 18 ligues

13 ligues métropolitaines :

Ci-contre, le nom des ligues métropolitaines

5 ligues d'Outre-Mer :

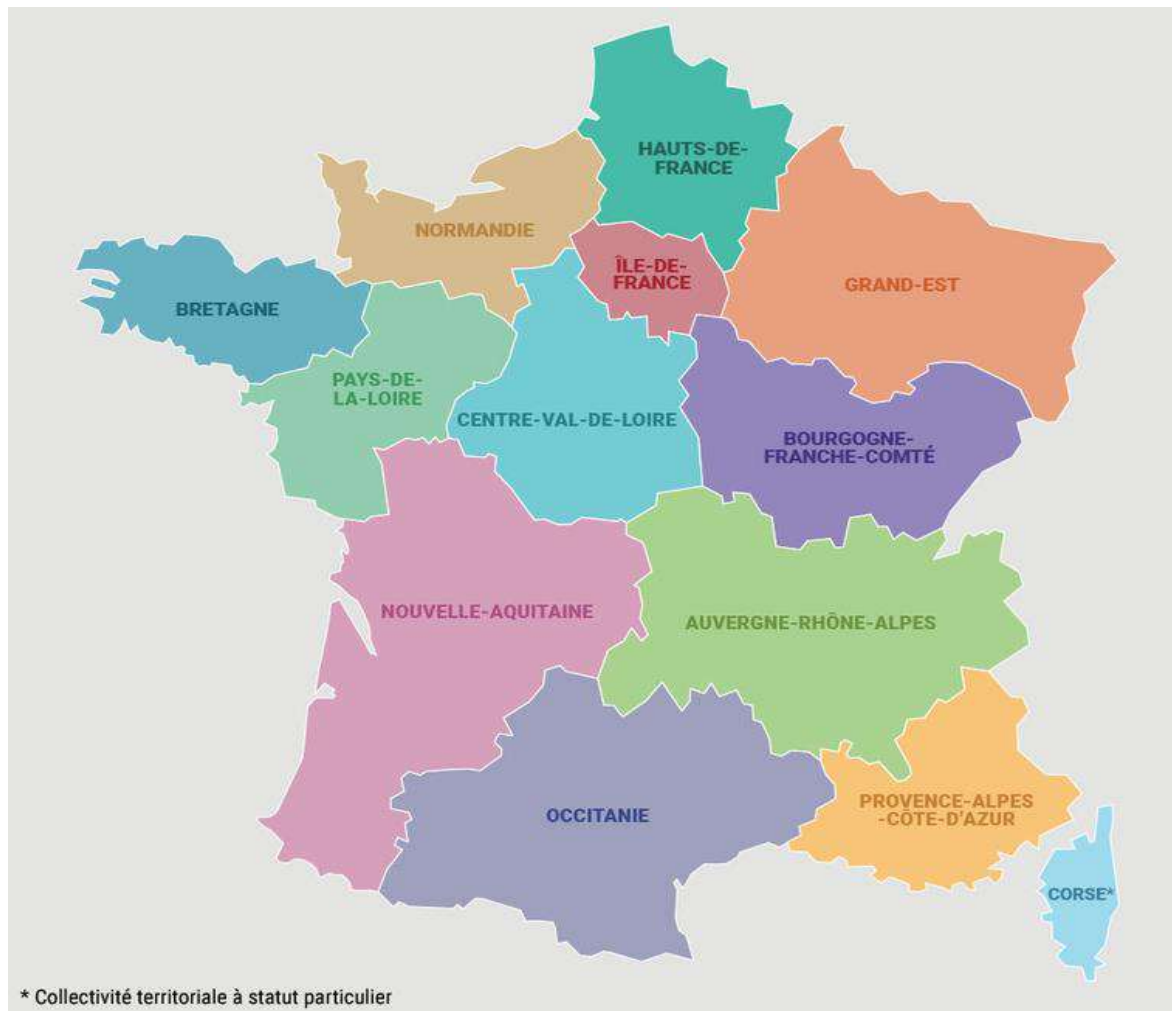
Guadeloupe

Guyane

Martinique

Réunion

Nouvelle-Calédonie



V.2 – ORGANISATION SPORTIVE



La 1^{ère} phase des Championnats de France Jeunes 2020 se déroule sous la forme d'Inter régions et comportent deux épreuves : une épreuve féminine et une épreuve masculine.

Les interrégions comprennent 3 ou 4 ligues et se dérouleront les jeudi 27 et vendredi 28 août 2020.

Les Championnats de France Jeunes 2020 permettront de sélectionner des joueurs et joueuses pour les Championnats d'Europe.

Chaque équipe est donc composée de 6 joueurs ou 6 joueuses, licenciés dans la Ligue :

2 joueurs/ses U14 (nés en 2006, 2007 ou 2008 *)

2 joueurs/ses U16 (nés en 2004 ou après)

2 joueurs/ses U18 (nés en 2002 ou après)

(interdiction pour un jeune né en 2009 ou après de participer à la Compétition)*

Chaque équipe sera dirigée par un capitaine (adulte), désigné par la Ligue. Ce dernier devra être licencié.

Une Ligue est libre d'engager, indépendamment, une équipe féminine et/ou une équipe masculine.

La phase finale des Championnats de France se déroulera les 12 et 13 septembre 2020.

V.2 – ORGANISATION SPORTIVE



UN APPEL A CANDIDATURE SERA LANCE AUPRES DES LIGUES POUR L'ORGANISATION D'UNE PHASE INTERREGIONALE AINSI QUE POUR LA PHASE FINALE.

Réponse demandée avant le 31 mars 2020.

Les groupes des Inter Régions seront communiqués courant avril.

Pour pouvoir participer au Championnat de France de Padel 2020 par Equipes Jeunes, les joueuses et joueurs doivent répondre aux conditions suivantes :

- avoir la nationalité française ;
- faire partie de la catégorie d'âge U18, ou U16, ou U14
- être licencié(e) pour l'année sportive 2020.

Attention : un joueur ne pourra en aucun cas participer à une phase interrégionale pour le compte d'une Ligue, puis participer à la phase finale pour le compte d'une autre Ligue.

Chaque joueur(se) doit présenter au Juge-Arbitre, le jour de la compétition :

- son attestation de licence 2020 portant la mention « compétition autorisée »
- une pièce d'identité officielle avec photographie

NB : ces documents peuvent être présentés de façon dématérialisée

V.2 – ORGANISATION SPORTIVE



Tous les matchs se jouent au Format A (3 sets à 6 jeux).

L'ordre des parties est le suivant : match U14, suivi du match U 16, suivi du match U18.

Si, pour des raisons de santé, une paire déclare WO lors d'une partie, la rencontre a tout de même lieu avec les deux autres matchs restants. Idem si 2 paires doivent déclarer forfait.

Le classement d'une poule est obtenu par l'attribution de :

2 points par rencontre gagnée (victoire par WO incluse)

1 point par rencontre perdue (sur le terrain ou par disqualification)

0 point en cas de rencontre perdue par WO (scores de 6/0 6/0 attribués aux trois matchs)

En cas d'égalité de points entre 2 ou plusieurs équipes, leur classement est établi en tenant compte, pour toutes les parties de la poule :

- de la différence du nombre de manches gagnées et perdus par chacune d'elles
- puis, en cas de nouvelle égalité, de la différence du nombre de jeux gagnés et perdus par chacune d'elle
- ensuite, en cas de nouvelle égalité, par l'application successive des 2 méthodes ci-dessus, aux seuls résultats des parties ayant opposé les équipes à départager.

V.2 – ORGANISATION SPORTIVE



A l'issue de la phase interrégionale, toutes les équipes doivent être classées de 1 à N, et ce pour gérer des cas de repêchages éventuels pour la phase finale.

Règle relative aux repêchages entre la phase interrégionale et la phase finale :

Si une équipe qualifiée pour la phase finale déclare forfait, l'équipe classée 2^{ème} de la phase interrégionale à laquelle participait cette équipe est alors repêchée.

Si l'équipe seconde de cette interrégion ne peut participer à la phase finale, un repêchage sera alors effectué – en fonction du classement des joueurs au moment des interrégions - parmi les 2^{èmes} de poules des autres interrégions.

V.3 - ETATS DE RESULTATS / CLASSEMENT



Les phases interrégionales des Championnats de France par équipes Jeunes sont considérées comme des tournois P 100. La phase finale est considérée comme un tournoi P 250.

A l'issue de la Phase, le Juge-Arbitre saisit les résultats dans l'application Padel, en classant toutes les équipes ayant participé en leur attribuant un rang de 1 à N.

Les points attribués, *par joueur*, pour une Interrégion, sont les suivants :

- 6 joueurs ou joueuses de l'équipe Vainqueur : 100 points
- 6 joueurs ou joueuses de l'équipe 2^{ème} de poule : 60 points
- 6 joueurs ou joueuses de l'équipe 3^{ème} de poule : 40 points
- 6 joueurs ou joueuses de l'équipe 4^{ème} de poule : 20 points

Les points attribués, *par joueur*, pour la phase finale, sont les suivants :

- 6 joueurs ou joueuses de l'équipe Vainqueur : 250 points
- 6 joueurs ou joueuses de l'équipe 2^{ème} de poule : 200points
- 6 joueurs ou joueuses de l'équipe 3^{ème} de poule : 100 points
- 6 joueurs ou joueuses de l'équipe 4^{ème} de poule : 50 points

V.4. - LES CAHIERS DES CHARGES - CHTS DE FRANCE INTERLIGUES JEUNES



CHTS DE FRANCE INTERLIGUES JEUNES	Phase Inter-régionale à 3 ligues	Phase Inter-régionale à 4 ligues	Phase Finale
Dates	27 & 28 août 2020	27 & 28 août 2020	12 & 13 septembre 2020
Nombre Courts (1 seul site)	4	6	6
Homologation (par la FFT)	P 100	P 100	P 250
Juge-Arbitre	JAP2 désigné et indemnisé par la Ligue	JAP2 désigné et indemnisé par la Ligue	JAP3 désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage	Libre	Libre	Libre
Formule	Poules	Poules	Poules
Format jeu	A	A	A
Balles	3 balles neuves / match, fournies par la Ligue	3 balles neuves / match, fournies par la Ligue	3 balles neuves / match, fournies par la FFT
Kinésithérapeute	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Médecin	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Médailles et/ou trophées fournis par la Ligue	Médailles et/ou trophées fournis par la Ligue	Médailles & trophées fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des Ligues	A la charge des Ligues	A la charge des Ligues
Restauration au Club (payante)	A la charge des Ligues	A la charge des Ligues	A la charge des Ligues
Soirée (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire le samedi soir, offert aux équipes
Service Transport	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire
Indemnité FFT par équipe, versée à la Ligue participante	Base 7 personnes, par personne : pour 2 jours de compétition : 0,10€/km A/R Ligue au Club d'Accueil+100€ (+50€ si un seul jour de compétition)	Base 7 personnes, par personne : pour 2 jours de compétition : 0,10€/km A/R Ligue au Club d'Accueil+100€ (+50€ si un seul jour de compétition)	Base 7 personnes, par personne : pour 2 jours de compétition : 0,10€/km A/R Ligue au Club d'Accueil+100€ (+50€ si un seul jour de compétition)
Subvention FFT versée à la Ligue	Oui	Oui	Oui



VI - LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS 2020

VI.1 - LES DIFFERENTES PHASES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE



Les Championnats de France Seniors 2020 de Padel se décomposent en 2 voire 3 phases, en fonction de l'organisation propre à chaque Ligue.

- La phase départementale, qualificative au Championnat Régional, organisée par département ou par secteur géographique. Cette phase peut être organisée par certains Comités, mais est facultative. Les dates des phases départementales sont déterminées par chaque Ligue et devront se dérouler au plus tard le week-end des 20 et 21 juin 2020 (pour tout renseignement, merci de bien vouloir contacter votre Comité ou votre Ligue).
- Le Championnat Régional, qualificatif pour le Championnat de France, se déroulera dans toutes les ligues, à la même date, soit le week-end des 27 et 28 juin 2020.
(Il est conseillé aux ligues d'exempter les meilleures paires des phases départementales et de les qualifier directement pour la phase finale régionale)
- Le Championnat de France 2020 se déroulera les 25, 26 et 27 septembre 2020
24 paires féminines et 24 paires masculines participeront au Championnat de France.

VI.2 - LES REGLES DE PARTICIPATION



Les Championnats de France Seniors 2020 de Padel sont ouverts aux joueurs et joueuses :

- de nationalité française,
- licenciés à la FFT pour le compte de l'année sportive 2020, et dont la date de rattachement de la licence répond aux conditions de délai fixées par la Ligue pour pouvoir participer au Championnat Régional,
- dont l'attestation de licence porte la mention « Compétition autorisée »,
- faisant partie de la catégorie d'âge 16 ans ou supérieure.

Attention, les deux joueurs doivent impérativement être licenciés dans la même Ligue (*et pas obligatoirement dans le même département !*)

Pour rappel : chaque Ligue détermine la date limite de prise de licence pour pouvoir participer au Championnat Régional et/ou Départemental.

Pour plus d'information, veuillez contacter votre ligue.

VI.3. - LES CAHIERS DES CHARGES - CHTS DE FRANCE SENIORS PAR PAIRE



CHTS DE FRANCE SENIORS PAR PAIRE	Championnat départemental	Championnat Régional	Championnat de France
Dates	Au plus tard le 21 juin	27 & 28 juin 2020	25, 26 & 27 septembre 2020
Nombre Courts	Organisation Ligue	Organisation Ligue	10
Homologation	P 250	P 1000	P 2000
Prize money	Pas de prize money	Pas de prize money	Pas de prize money
Juge-Arbitre	JAP2 désigné et indemnisé par la Ligue	JAP2 désigné et indemnisé par la Ligue	JAP3 désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage	Libre	Libre	Finales
Formule	Organisation Ligue	Au choix / TF 8 min. obligatoire	TF 24 (TMC)
Poids minimum	Open	Open	Open
Format jeu	A, B ou C < 1/4 F A ou B ≥ 1/2 Finale	A, B ou C < 1/2 F A = Demi-finales et Finale	A
Balles neuves Epreuve principale	3 / terrain, 3 / match ≥ 1/2 F	3 / match	3 / match, fournies par la FFT
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire Perdants ≥ 1/2 F
Médecin	Non obligatoire	joignable rapidement	joignable rapidement
Médailles & Trophées	Médailles et/ou trophées fournis par la Ligue	Médailles et/ou trophées fournis par la Ligue	Médailles & trophées fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, et à la charge des joueurs	Obligatoire, et à la charge des joueurs	Obligatoire, et à la charge des joueurs
Soirée (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire	offerte aux participants
Service Transport	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire
Indemnité FFT par joueur	Non	Non	Oui : 0,10 €/km A/R Domicile / Club + 150 €
Subvention FFT versée à la Ligue Org.	Non	Non	Oui

VI.4 – REGLES PARTICULIERES



Pour les Championnats départementaux ou régionaux, si moins de 4 paires participent à l'épreuve, celle-ci ne sera pas homologuée, mais une ou des paires pourront naturellement être qualifiées pour la phase suivante !

En tout état de cause, la Ligue qualifiera une paire pour les Championnats de France, et ce même si une seule paire s'est inscrite au Championnat régional (Toutefois, il faut impérativement qu'un Championnat de Ligue ait été officiellement organisé).

Un joueur ne peut participer qu'à un seul Championnat Régional.

ATTENTION : les phases qualificatives départementales et le Championnat Régional étant qualificatifs au Championnat de France, la règle du « Lucky Loser » ne s'applique pas.

VI.5 – LE MODE DE QUALIFICATION



Chaque Ligue pourra qualifier de 1 à N paires, féminines ou masculines, pour les Championnats de France Seniors.

La paire Championne de Ligue sera automatiquement qualifiée ; la Ligue pourra indiquer ensuite sur son formulaire d'engagement 9 autres paires maximum, *qualifiables*, ayant participé au Championnat régional.

NB : une paire inscrite au Championnat régional mais ayant dû déclarer WO pour raison médicale, pourra toutefois être inscrite par sa Ligue (le WO devant être justifié par la présentation d'un Certificat Médical).

Aussi, pour chaque épreuve, 24 paires seront qualifiées :

- Les paires championnes de ligue sont *directement qualifiées* ;
- Les places supplémentaires sont attribuées aux meilleures paires inscrites sur toute la France (au Classement de Juin 2020, soit le Classement utilisé au moment des Championnats Régionaux), et ce quel que soit le résultat obtenu par ces paires lors de leur Championnat Régional)

VI.6 – CLASSEMENTS & DIFFUSION DES LISTES



- Classements à prendre en compte :

Le classement pris en compte pour déterminer les paires qualifiées pour les Championnats de France est le classement du mois de Juin (la liste des paires qualifiables, établie à l'issue des Championnats régionaux disputés les 27 et 28 juin, n'évoluera pas avec le classement du mois de juillet ou d'août).

En revanche, le classement pris en compte pour déterminer les têtes de séries, et établir le tableau du Championnat de France, sera celui de septembre 2020.

- Diffusion des listes :

Les ligues doivent inscrire leurs paires auprès de la FFT au plus tard le lundi 13 juillet 2020 (un formulaire prévu à cet effet sera adressé aux Ligues).

La liste des paires directement qualifiées ainsi que la liste des paires remplaçantes seront diffusées et communiquées aux Ligues et aux joueurs/ses fin juillet.

Plusieurs cas de forfaits, et donc de remplacements de paires, peuvent se présenter.

A noter que le forfait d'un joueur entraîne automatiquement le forfait de la paire.

VI.7 - REMPLACEMENT D'UNE PAIRE WO



Plusieurs cas de forfaits peuvent se présenter.

Forfait d'une paire, Championnat de Ligue, ou non :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT :

Avant la diffusion des listes, la Ligue conserve toujours sa place. Aussi, la paire suivante, la mieux classée (au classement de juin) parmi les paires inscrites par la Ligue, sera qualifiée.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le mercredi 23 septembre à 19h, soit 24h avant le tirage au sort du tableau :

Ce WO intervenant après la diffusion des listes, on repêchera alors la 1^{ère} paire sur la liste des paires remplaçantes, et ce quelle que soit la Ligue de cette paire.

c. Après la diffusion des tableaux : passé ce délai, aucun remplacement de paire ne sera autorisé. La paire sera déclarée forfait.



Merci pour votre attention.

Nous vous souhaitons
d'excellentes compétitions de
Padel !